



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 95125

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'application, dans son ministère, du principe décidé en 2007 du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Texte de la réponse

En 2008, les départs à la retraite réalisés au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) s'élevaient à 2 359 ETP (équivalent temps plein) pour un schéma de suppression d'emplois de moins 2 307, soit un taux de non-remplacement (TNR) de 98 %. À la suite de la profonde réorganisation de ses services déconcentrés et de son administration centrale, le MEDDTL a, en effet, connu des difficultés pour mettre en oeuvre ses recrutements dans les délais. En 2009, le nombre de départs à la retraite réalisés s'élevait à 1 754 ETP pour un schéma de suppression d'emplois de moins 443 ETP, soit un TNR de 25 %. La situation constatée en 2008 a fait l'objet d'un rattrapage en 2009 du fait, notamment, des reports de recrutements d'une année sur l'autre. Au total de ces deux années, le taux de non-remplacement s'élève à 44 %. En 2010, le nombre de départs à la retraite était estimé à 2 395 ETP pour un schéma de suppression d'emplois de moins 1 294 ETP, soit un TNR de 54 %. S'agissant de l'année 2011, le schéma de suppression d'emplois a été fixé à moins 1 287 ETP, le nombre de départs à la retraite étant estimé à 2 104 ETP. Ainsi, sur le périmètre du budget général du MEDDTL, le taux de non-remplacement est prévu à hauteur de 61 %.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95125

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13252

Réponse publiée le : 4 octobre 2011, page 10580